

L'esprit d'une nation

Pierre Boutan, Michèle Verdelhan-Bourgade

C'est à travers des valeurs partagées même implicitement que l'on peut trouver l'idéal républicain dans les manuels français

Si l'on définit le manuel scolaire comme un objet ayant la forme d'un livre destiné à servir de moyen ou d'auxiliaire à un enseignement, il peut être utile d'en faire d'abord un bref historique pour avoir une idée des facteurs qui interviennent dans sa conception et sa réalisation. Les contraintes qui pèsent sur lui sont de plusieurs ordres : son ou ses auteurs, son objet d'étude, son public, avec les conditions qui permettent son choix, les moyens techniques qui assurent sa réalisation, les modèles pédagogiques qu'il privilégie, les finalités sociales, économiques, politiques qu'il poursuit explicitement ou implicitement. C'est dans ce dernier cadre que se pose plus nettement la question de ses rapports avec la collectivité humaine qui l'utilise, donc sa dimension nationale.

UN BREF HISTORIQUE

Jusqu'au Moyen Âge - Objet d'enseignement, le manuel scolaire reflète bien sûr le développement de l'éducation : produit d'abord réservé à une étroite élite, liée au corps intellectuel que représente l'Église jusqu'à la fin du Moyen Âge, son existence est avérée pour apprendre le latin et la religion elle-même. Le catéchisme est donc la matière qui fait l'objet des premières mises au point :

- progressivité des apprentissages tenant compte de l'âge des élèves (le petit catéchisme précède le grand) ;
- élaboration d'un style qui met en forme le discours didactique, par exemple en reproduisant la relation entre le maître et l'élève (*questions-réponses*). Ainsi est mis en scène un dialogue entre celui qui ne sait pas et celui qui sait, autrement que par apprentissage par mémorisation mécanique d'un texte.

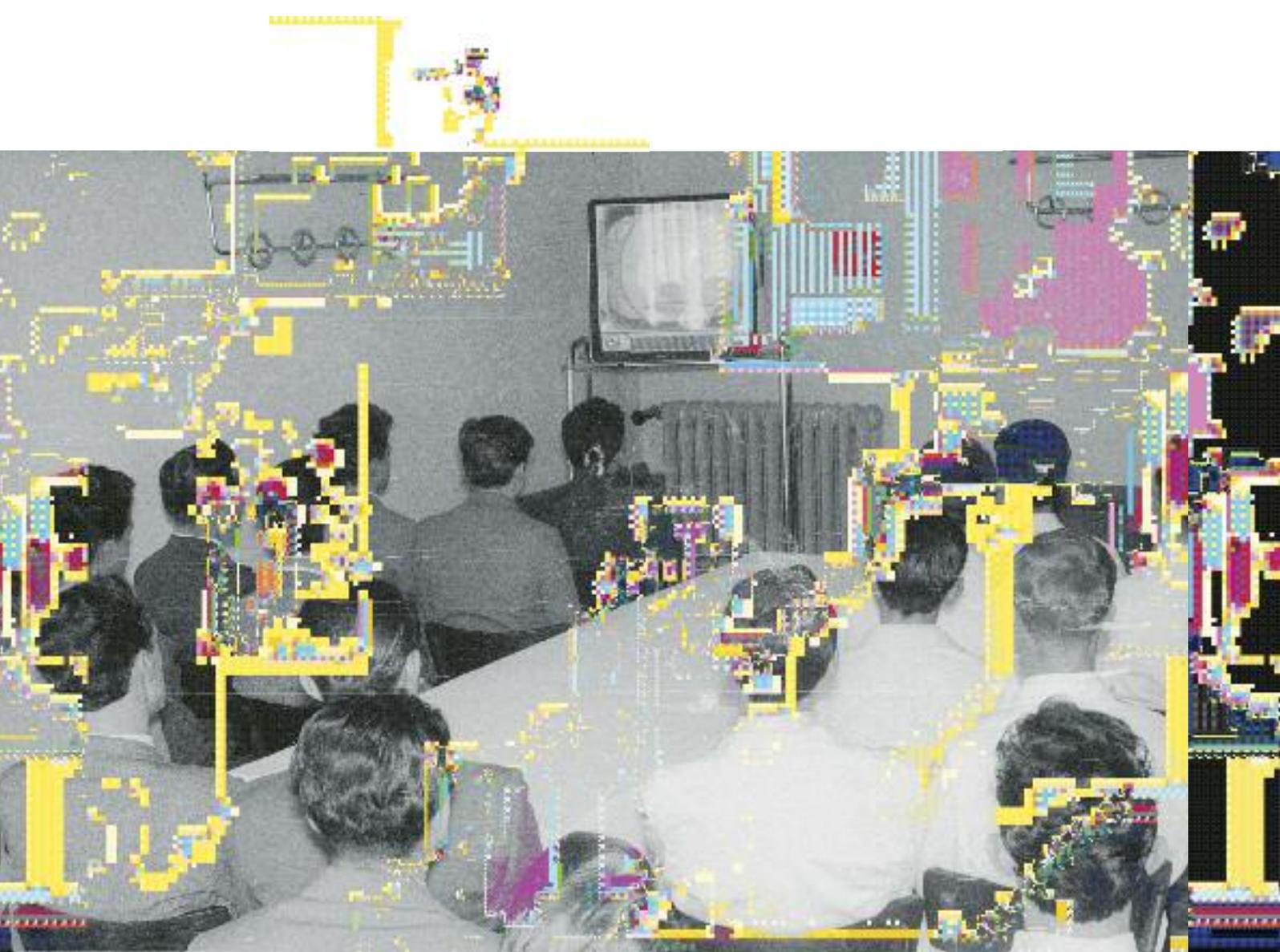
À partir du XVI^e siècle - Le XVI^e siècle voit la conjonction de trois facteurs historiques :

- le progrès technique décisif de l'imprimerie, élément du développement plus général des forces productives, centré sur l'Europe ;
- la construction progressive d'États avec leurs règles de plus en plus complexes qu'il faut faire connaître à ses sujets ;
- la Réforme protestante, obligeant l'Église à se donner comme objectif de répandre partout les principes de la *vraie religion*.

Cette conjoncture crée les conditions d'une nouvelle demande éducative : spécialisation progressive de la fonction de maître d'école, d'autant plus que se pose l'apprentissage de l'écrit, dans un contexte où la langue du roi, donc de l'État, est très minoritaire. Il faut donc créer des outils de travail spécifiques. Bien sûr leur coût et la disponibilité des élèves aboutissent à une grande distance entre le haut et le bas de la société. Pour une élite aristocratique et bourgeoise, des manuels de mieux en mieux adaptés à un enseignement organisé autour d'un précepteur et d'un nombre réduit de maîtres spécialisés. Pour la quasi-totalité de la population, des manuels réduits à l'apprentissage de la lecture et de la religion, le modèle du haut restant décisif pour le bas. Pourtant, petit à petit, avec l'extension progressive de la scolarisation, un marché du livre scolaire va se développer, étroitement contrôlé par les instances ecclésiastiques, chaque évêque par exemple éditant son propre catéchisme, alors que les abécédaires disposent d'un marché beaucoup plus local.

À la fin du XVIII^e siècle, les Révolutionnaires vont mettre au concours des manuels pour chaque discipline, sans avoir le temps de les mettre en place : cette tentative de créer des manuels nationaux à destination des élèves sera la dernière en France.

Plus récemment - Avec l'extension progressive de la scolarisation totale de la population, qui va culminer vers la fin du XIX^e siècle, le manuel scolaire devient un marché important pour les *libraires-éditeurs*, dont Hachette s'avère le modèle dans les années 1830. Les besoins croissent et l'offre se multiplie, avec un marché qui voit se développer plusieurs dizaines d'éditeurs de dimension nationale, qui se concentrent à Paris. Le contrôle des contenus s'effectue en amont, par des instructions et des programmes officiels de plus en plus explicites et, en aval, par des commissions officielles qui donnent une autorisation. Mais ces dernières sont débordées par le nombre et c'est sous la III^e République qu'est mis en place un système plus habile : ce sont les maîtres eux-mêmes qui choisissent en conférence pédagogique les manuels, l'inspecteur d'académie départemental donnant en définitive son aval. Le résultat est que les éditeurs adaptent leur production par avance sur les contraintes et la diversité des goûts des maîtres et des élèves, l'interdiction officielle devenant extrêmement rare. L'abaissement des prix de revient et l'accroissement des marchés favorisent la diversification des objets : manuels pour



les élèves, manuels d'exercices, corrigés pour les maîtres, liens avec d'autres objets comme les tableaux collectifs. Pour conquérir des parts de marché, les éditeurs répandent des spécimens gratuits en direction des maîtres et développent leur publicité grâce à la diffusion de périodiques pédagogiques. Les grands débats, dans les années 1880, ou après 1905, sont suscités par l'Église catholique qui met en cause, dans les manuels retenus, le caractère laïque et les jugements sur son rôle historique. Le développement des marchés ayant une dimension mondiale, les éditeurs français travaillent aussi dans l'exportation, par traduction directe dans les matières qui ne comportent pas de traits nationaux forts, comme les sciences, ou qui sont relatives à l'enseignement du français comme langue étrangère. L'extension de l'enseignement primaire étant terminée dès la fin du XIX^e siècle en France, c'est celle de l'enseignement secondaire qui va servir de support essentiel à l'accroissement de la production, avec une diversification de plus en plus fine. Un autre élément fort à prendre en compte est la gratuité pour les familles : les communes sont tenues de fournir les livres scolaires en primaire dès 1890. La gratuité pour le secondaire intervient progressivement un siècle plus tard.

PROCESSUS ACTUEL DE PRODUCTION

On peut donc faire un constat : les manuels en France ne sont pas un produit étatique, au sens où il n'y a pas de manuel d'État, validé comme tel. Sont-ils pour autant un produit national ? Examinons la manière dont ils sont créés en France aujourd'hui, qu'on peut décomposer en trois phases.

Phase 1. Les programmes officiels - Le ministère de l'Éducation Nationale publie des programmes officiels, dont l'élaboration est pilotée par l'Inspection générale qui souvent réunit des experts sur les niveaux ou disciplines concernés (membres des associations de spécialistes par exemple, universitaires, inspecteurs des différents degrés). Mais les orientations affichées dans les programmes ne sont pas forcément celles de l'état de la recherche, notamment pour deux raisons :

- le retard inévitable de l'information institutionnelle sur la recherche ;
- les choix politiques et idéologiques des gouvernants, qui peuvent interférer avec les conclusions des groupes d'experts. D'où des débats parfois vifs sur les orientations



affichées par les programmes officiels, comme celui qui a eu lieu sur l'enseignement de la lecture en 2007-2008.

Phase 2. L'élaboration des manuels par les éditeurs

- Une fois les programmes parus, les éditeurs lancent l'élaboration des manuels par leurs équipes d'auteurs déjà constituées, ou en s'adjoignant de nouveaux collaborateurs. Les éditeurs de manuels scolaires sont des maisons d'édition privées qui, en certains cas, sont des filiales de grandes entreprises progressivement concentrées dans de grands groupes dont l'édition est un secteur secondaire, comme Hachette-Livre qui est un élément du groupe Lagardère. Les équipes d'auteurs comportent généralement des enseignants, des membres des corps d'inspection, parfois des universitaires. Le but est de produire le plus rapidement possible les manuels afin qu'ils soient prêts assez tôt pour être choisis par les enseignants à la rentrée suivante. Pour un manuel devant se trouver dans les classes en septembre, la date limite de parution

est donc février : le reste du temps est consacré à la promotion de l'ouvrage, à sa présentation dans les établissements, à sa vente et à sa diffusion.

Phase 3. Le choix des manuels par les usagers

- Les manuels sont examinés dans les établissements par les enseignants concernés et choisis ou pas. La concurrence joue entre les éditeurs : l'attractivité du manuel en termes de présentation, d'iconographie, de maniabilité entre en jeu de même que l'existence de guides pédagogiques, de matériels auxiliaires, voire de prix intéressants ou de fournitures de spécimens gratuits. L'adéquation aux programmes officiels est un argument de vente, comme la conformité à la méthodologie prônée à la période considérée. Mais les grands éditeurs laissent à leur catalogue des manuels qui se font apparemment concurrence, couvrant ainsi la diversité des publics.

Les manuels français utilisés dans les établissements français sont donc le résultat d'un processus complexe qui fait intervenir les directives gouvernementales, les logiques de l'édition privée, les préférences des utilisateurs. L'ensemble de ces contraintes, de l'ordre du politique, de la recherche

en didactique, de l'éditorial ou de la consommation pédagogique, donne au manuel sa physionomie propre.

Peut-on parler pour autant de manuels identifiant une nation ? Une société qui bâtit ses propres manuels y insuffle en effet ses valeurs traditionnelles autant que ses savoirs. On ne trouve plus, certes, dans les manuels français des manifestations nationalistes fortes, comme cela a pu être le cas entre 1870 et 1914, où il fallait forger un sentiment national et préparer les jeunes générations à la reconquête de l'Alsace ou de la Lorraine. Les valeurs du temps y ont bien leur place, cependant, à travers, par exemple, l'accent mis sur la solidarité, la débrouillardise de l'individu ou bien, en mathématiques, sur l'argent que l'on compte et recompte. P. von Munchow (2010) a ainsi montré que les manuels de français actuels de classe de troisième (dernière année de collège) cherchent à former un élève futur citoyen à travers le goût du patrimoine littéraire. Moins que dans le processus de leur élaboration, c'est plutôt dans des valeurs partagées, y compris de manière implicite, qu'on peut trouver l'esprit national dans les manuels français ; ce qui n'exclut pas les confrontations, en particulier en histoire, lorsque certaines parties de l'opinion ne se retrouvent pas dans le point de vue dominant.

Bibliographie

- A. Choppin. *Les manuels scolaires, histoire et actualité*, Hachette Éducation, Paris, 1992.
- P. Guibbert, *L'école de la revanche*, AMP-Études, Montpellier, 2005.
- P. von Munchow, *Entre valeurs universelles et centration sur le sujet : comparaison de manuels de lecture français et allemands*, Synergies Pays riverains de la Baltique, 6, 2010.
- M. Verdelhan-Bourgade, P. Boutan, R. Étienne, B. Bakhouch, *Les manuels scolaires miroirs de la nation ?* L'Harmattan, Paris, 2007.
- Site <http://rimamed.org> Ce site est dédié aux travaux sur les manuels scolaires. On y trouve notamment un annuaire de chercheurs, des références de publications, des informations concernant le colloque de novembre 2009 « Échanges humains et culturels en Méditerranée dans les manuels scolaires ».

Pierre Boutan - Maître de conférences honoraire, docteur d'État - IUFM, Montpellier (France) - boutan.pierre@free.fr.
Michèle Verdelhan-Bourgade - Professeur des universités émérite - Université Paul Valéry - Montpellier III (France) - michele.verdelhan@wanadoo.fr.